RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

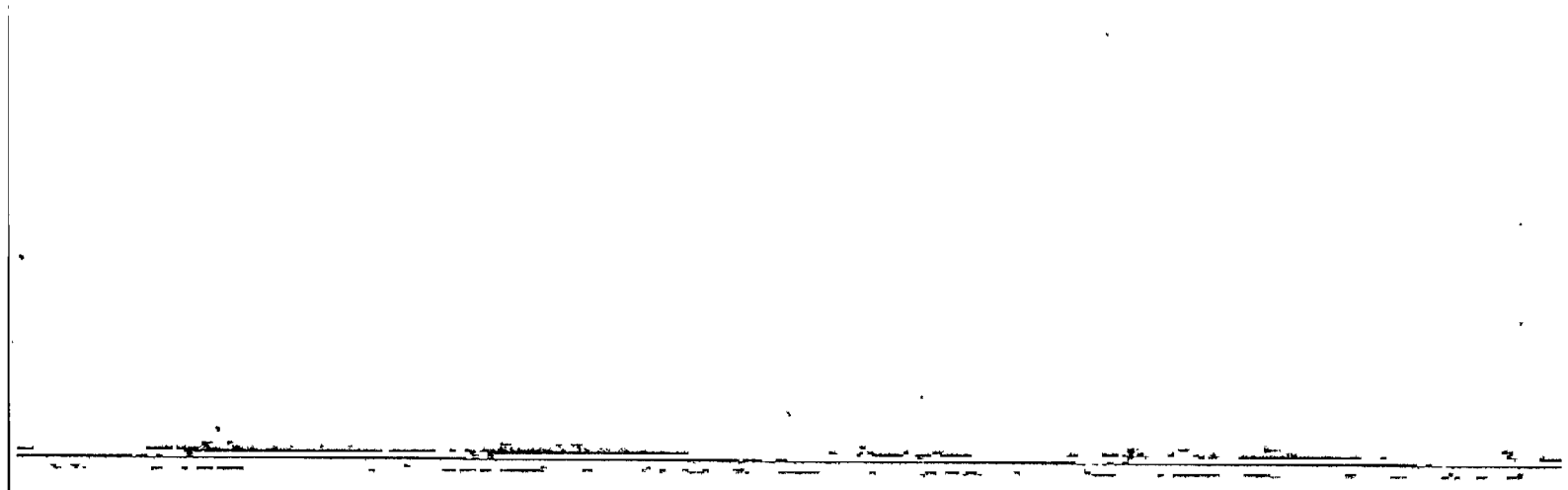
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01298
Numéro SIREN : 808 298 764
Nom ou dénomination : BERTHAULT

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 6924



(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

№ 202306924

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BERTHAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 9 Avenue de Pont Cher 37200 TOURS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 0 8 2 9 8 7 6 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Représentant Légal

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
24 JUIL. 2023
Me F. PRINTEMS Greffier Associé
GREFFE - RCS

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Exercice N clos le 31122022 Net 4	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	121 950	AI		121 950	121 950
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	1 383 976	AQ	1 232 966	151 010	195 400
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	465 413	AS	427 980	37 432	32 922
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 059 437	AU	1 445 024	614 413	701 936
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 288	CV		2 288	2 288
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	5 000	BE		5 000	5 000
	Prêts	BF	1 800	BG		1 800	5 799
	Autres immobilisations financières*	BH	4 067	BI		4 067	4 067
	TOTAL (II)	BJ	4 043 934	BK	3 105 971	937 962	1 069 365
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	5 040 498	BU	12 820	5 027 678	4 821 977
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 166	BW		3 166	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 770 832	BY	179 744	6 591 087	6 103 710
	Autres créances (3)	BZ	66 424	CA		66 424	177 960
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 000 000	CE		1 000 000	800 000
	Disponibilités	CF	6 139 019	CG		6 139 019	5 088 846
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	77 770	CI		77 770	166 155
	TOTAL (III)	CJ	19 097 711	CK	192 565	18 905 146	17 158 650
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	23 141 646	1A	3 298 536	19 843 109	18 228 015

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 000	(3) Part à plus d'un an	CR	215 757
Clause de réserve de propriété .*	Immobilisations	Stocks .			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

mercredi 24 mai 2023 à 10h04

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 400 000)	DA	7 400 000	7 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 759 632	1 594 080
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 928 083	1 465 552
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 287 716	10 559 632
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	755 652	950 473
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 277	215 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 813 503	4 250 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 854 720	1 688 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	158 978	166 040
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	904 260	396 983
	TOTAL (IV)	EC	7 555 393	7 668 383
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 843 109	18 228 015

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 112 382	7 038 226
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	36 949 657	FB		FC	36 949 657	34 865 529
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	57 399	FH		FI	57 399	52 394
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37 007 056	FK		FL	37 007 056	34 917 924
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	249 252	147 073
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	37 266 975	35 064 997
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27 949 806	27 391 193
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(211 137)	(716 880)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 268 349	2 076 879
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	222 024	236 659
	Salaires et traitements*					FY	2 697 015	2 583 011
	Charges sociales (10)					FZ	987 694	929 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	321 223	281 713
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	58 809	49 121
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	140 505	69 068
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	34 434 290	32 900 684
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 832 685	2 164 312
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 540	758
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53 454	37 592
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	57 994	38 350
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 071	13 178
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	15 071	13 178
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	42 923	25 172
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 875 609	2 189 485

(RENVOIS Voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Cod. général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	25 013	22 794
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 166	23 875
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	30 180	46 669
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 912	9 783
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 912	9 783
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 267	36 885
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	283 831	193 335
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	673 962	567 484
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	37 355 150	35 150 017
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35 427 067	33 684 465
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 928 083	1 465 552

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G.I.)	HX	11 950	2 500
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	177 998	70 423
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement	19 871	25 013
Produit cession actifs matériels		5 166
Autres charges execptionnelles	41	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

mercredi 24 mai 2023 à 10h04

SAS BERTHAULT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022, présente un total de 19 843 110€.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 37 355 151 €, dégage un résultat bénéficiaire de 1 928 084 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

2- METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux règles d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles retenues (sauf cas particuliers) sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, installations constructions	2 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	2 à 10 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	2 à 5 ans
- Mobiliers	1 à 8 ans

2.2 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat.
Des dépréciations ont été constatées pour des articles endommagés ou à faible rotation.

2.3 Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Elles incluent les éléments incorporels des fonds de commerce exploités à :

- La Chaussée Saint-Victor 121 950 €

Dans le cadre de l' application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.
La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 Immobilisations corporelles et financières

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 Autres informations sur les éléments de l'actif

3.3.1 Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.3.2 Les produits à recevoir inclus dans les comptes de créances sont les suivants :

- Avoirs à recevoir des fournisseurs	19 241 €
- Factures à établir aux clients	34 315 €
- Produits à recevoir	8 525 €
TOTAL	62 080 €

3.3.3 La rubrique « disponibilités » à l'actif du bilan inclut des effets remis à l'encaissement dont la date d'échéance est comprise entre le 31 décembre 2022 et le 10 janvier 2023. Ceux-ci accroissent le poste « disponibilités » et diminuent le poste « créances clients » pour un montant de 565 648 €.

3.3.4 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 77 770 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture et des marchandises non réceptionnées à la date de clôture de l'exercice.

3.4 Capitaux propres

Le capital social est de 7 400 000 €. Il est divisé en 740 000 actions d'une valeur nominale de 10 €

3.5 Provisions

Les mouvements de l'exercice figurent sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.6 Informations sur les dettes

3.6.1 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6.2 Les produits constatés d'avance s'élèvent à 904 261 €.

3.7 Charges à payer

- Intérêts courus sur dettes financières	267 €
- Intérêts courus à payer sur dettes financières diverses	19 566 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	177 753 €
- Dettes fiscales et sociales	1 137 804 €
- Avoirs à établir	158 122 €
TOTAL	**1 493 512 €**

3.8 Allégements et accroissements de la dette future d'impôt

Allégements	Base
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	325 650 €
Accroissements	
Plus-values en sursis d'imposition sur les éléments incorporels du fonds de commerce	83 837 €

4- AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagement en matière de départ en retraite

La société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 135 601 € (charges sociales comprises) calculées au taux de 40 %.

Ils sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective , des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise,et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de croissance des salariés : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Tale de taux de mortalité : table INSEE 2012-2016

4.2 Effectif moyen

Effectif moyen : 73 dont 5 cadres
68 non cadres

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	121 950	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	335 182	KN		KO	1 416
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	1 047 377	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	432 893	KT		KU	32 520
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	575 304	KW		KX	13 928
		Matériel de transport*			KY	1 052 509	KZ		LA	141 585
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	322 527	LC		LD	4 370
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	3 765 796	LO		LP	193 821
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	2 288	8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P	5 000	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	9 867	1U		1V	3 000
	TOTAL IV				LQ	17 155	LR		LS	3 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 904 902	ØH		ØJ	196 821

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	121 950	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	336 598	MF	
		Inst gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH	1 047 377	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	465 413	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	589 233	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	50 789	MQ	1 143 306	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	326 898	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	50 789	NH	3 908 828	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	2 288	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	5 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	6 999	2F	5 867	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	6 999	NK	13 155	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	57 789	ØL	4 043 934	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	145 433	PS	41 979	PT		PU	187 413
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 041 726	PW	3 826	PX		PY	1 045 553
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	399 971	QA	28 009	QB		QC	427 980
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	475 520	QE	30 138	QF		QG	505 658
	Matériel de transport	QH	562 388	QI	189 927	QJ	50 789	QK	701 526
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	210 496	QM	27 342	QN		QO	237 839
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 835 537	QV	321 223	QW	50 789	QX	3 105 971
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 835 537	ØP	321 223	ØQ	50 789	ØR	3 105 971

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**				NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	7 383	6P	12 820	6R	7 383	6S	12 820
	Sur comptes clients	6T	197 627	6U	45 988	6V	63 871	6W	179 744
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	205 010	TY	58 809	TZ	71 254	UA	192 565
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	205 010	UB	58 809	UC	71 254	UD	192 565
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	58 809	UF	71 254		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP	1 800	UR	1 000	US 800
	Autres immobilisations financières	UT	4 067	UV		UW 4 067
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	215 756			215 756
	Autres créances clients	UX	6 555 075		6 555 075	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM				
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 658		38 658	
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 765		27 765	
	Charges constatées d'avance	VS	77 770		77 770	
	TOTAUX	VT	6 920 894	VU	6 700 270	VV 220 624
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 000			
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 999			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	755 652	312 641	443 011	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	68 277	68 277		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 813 503	3 813 503		
Personnel et comptes rattachés	8C	796 114	796 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	454 152	454 152		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E	137 186	137 186		
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	430 584	430 584		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	36 682	36 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	158 978	158 978		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	904 260	904 260		
TOTAUX	VY	7 555 393	VZ 7 112 382	443 011	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	344 755			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

GREFFE

BERTHAULT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 7 400 000 Euros
RCS TOURS 808 298 764
9-13 Avenue de Pont Cher
37200 TOURS

Décisions de l'Associée Unique du 30 juin 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

BDO Passionnément engagé.

Tel : +33 3 86 95 81 81
Fax : +33 3 86 95 81 89
www.bdo.fr

4, boulevard du Mail
89100 SENS
FRANCE

BERTHAULT SASU

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision d'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « BERTHAULT » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

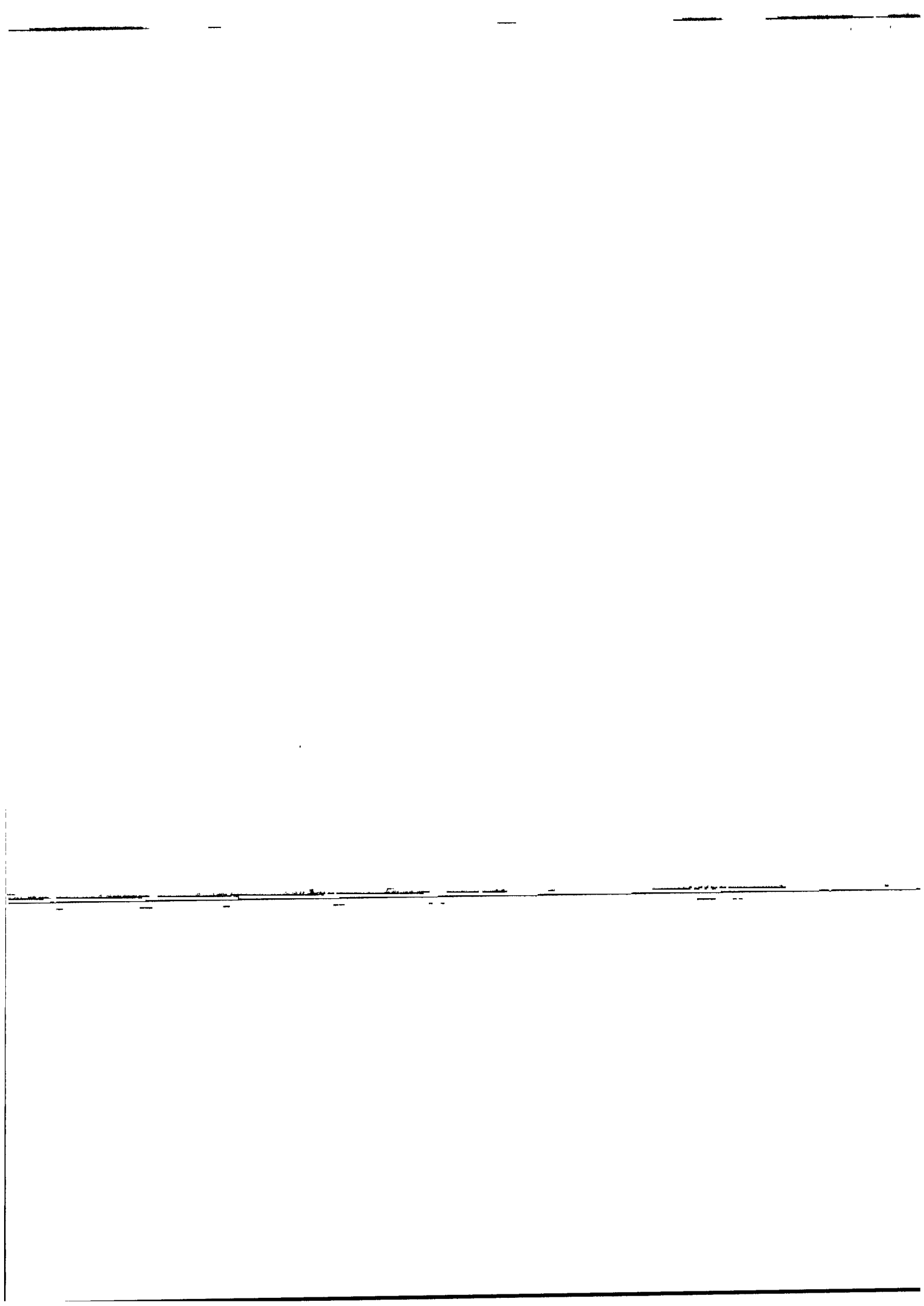
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que



les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 30 juin 2023

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Représentée par Jean-Pierre MOUTURAT

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BERTHAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 Avenue de Pont Cher 37200 TOURS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 8 2 9 8 7 6 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	121 950	AI		121 950	121 950
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 383 976	AQ	1 232 966	151 010	195 400
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	465 413	AS	427 980	37 432	32 922
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 059 437	AU	1 445 024	614 413	701 936
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	2 288	CV		2 288	2 288
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	5 000	BE		5 000	5 000
		Prêts	BF	1 800	BG		1 800	5 799
		Autres immobilisations financières*	BH	4 067	BI		4 067	4 067
		TOTAL (II)	BJ	4 043 934	BK	3 105 971	937 962	1 069 365
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	5 040 498	BU	12 820	5 027 678	4 821 977
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 166	BW		3 166	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 770 832	BY	179 744	6 591 087	6 103 710
		Autres créances (3)	BZ	66 424	CA		66 424	177 960
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 000 000	CE		1 000 000	800 000
		Disponibilités	CF	6 139 019	CG		6 139 019	5 088 846
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	77 770	CI		77 770	166 155*
		TOTAL (III)	CJ	19 097 711	CK	192 565	18 905 146	17 158 650
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	23 141 646	1A	3 298 536	19 843 109	18 228 015
					CP	1 000	(3) Part à plus d'un an CR	215 757

Renvois (1) Dont droit au bail . | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes . | Stocks : | Créances :

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 400 000)	DA	7 400 000	7 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 759 632	1 594 080
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 928 083	1 465 552
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 287 716	10 559 632
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	755 652	950 473
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 277	215 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 813 503	4 250 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 854 720	1 688 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	158 978	166 040
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	904 260	396 983
	TOTAL (IV)	EC	7 555 393	7 668 383
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 843 109	18 228 015

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 112 382	7 038 226
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	36 949 657	FB		FC	36 949 657	34 865 529
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	57 399	FH		FI	57 399	52 394
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37 007 056	FK		FL	37 007 056	34 917 924
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	249 252	147 073
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	37 266 975	35 064 997
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27 949 806	27 391 193
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(211 137)	(716 880)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 268 349	2 076 879
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	222 024	236 659
	Salaires et traitements*					FY	2 697 015	2 583 011
	Charges sociales (10)					FZ	987 694	929 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	321 223	281 713
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant . dotations aux provisions*					GC	58 809	49 121
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	140 505	69 068
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	34 434 290	32 900 684
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 832 685	2 164 312
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 540	758
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53 454	37 592
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	57 994	38 350
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	-	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 071	13 178
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	15 071	13 178
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	42 923	25 172
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 875 609	2 189 485

(RENVOIS . voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	25 013	22 794
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 166	23 875
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	30 180	46 669
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 913	9 783
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 913	9 783
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 267	36 885
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	283 831	193 335
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	673 962	567 484
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	37 355 150	35 150 017
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35 427 067	33 684 465
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 928 083	1 465 552

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G I.)	HX	11 950	2 500
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	177 998	70 423
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) .

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement	19 871	25 013
Produit cession actifs matériels		5 166
Autres charges execptionnelles	41	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SAS BERTHAULT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022, présente un total de 19 843 110€.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 37 355 151 €, dégage un résultat bénéficiaire de 1 928 084 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

2- METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux règles d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles retenues (sauf cas particuliers) sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, installations constructions	2 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	2 à 10 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	2 à 5 ans
- Mobiliers	1 à 8 ans

2.2 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat.
Des dépréciations ont été constatées pour des articles endommagés ou à faible rotation.

2.3 Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Elles incluent les éléments incorporels des fonds de commerce exploités à :

- La Chaussée Saint-Victor 121 950 €

Dans le cadre de l' application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.
La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 Immobilisations corporelles et financières

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 Autres informations sur les éléments de l'actif

3.3.1 Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.3.2 Les produits à recevoir inclus dans les comptes de créances sont les suivants :

- Avoirs à recevoir des fournisseurs	19 241 €
- Factures à établir aux clients	34 315 €
- Produits à recevoir	8 525 €
TOTAL	62 080 €

3.3.3 La rubrique « disponibilités » à l'actif du bilan inclut des effets remis à l'encaissement dont la date d'échéance est comprise entre le 31 décembre 2022 et le 10 janvier 2023. Ceux-ci accroissent le poste « disponibilités » et diminuent le poste « créances clients » pour un montant de 565 648 €.

3.3.4 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 77 770 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture et des marchandises non réceptionnées à la date de clôture de l'exercice.

3.4 Capitaux propres

Le capital social est de 7 400 000 €. Il est divisé en 740 000 actions d'une valeur nominale de 10 €

3.5 Provisions

Les mouvements de l'exercice figurent sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.6 Informations sur les dettes

3.6.1 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6.2 Les produits constatés d'avance s'élèvent à 904 261 €.

3.7 Charges à payer

- Intérêts courus sur dettes financières	267 €
- Intérêts courus à payer sur dettes financières diverses	19 566 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	177 753 €
- Dettes fiscales et sociales	1 137 804 €
- Avoirs à établir	158 122 €
TOTAL	**1 493 512 €**

3.8 Allégements et accroissements de la dette future d'impôt

Allégements	Base
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	325 650 €
Accroissements	
Plus-values en sursis d'imposition sur les éléments incorporels du fonds de commerce	83 837 €

4- AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagement en matière de départ en retraite

La société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 135 601 € (charges sociales comprises) calculées au taux de 40 %.

Ils sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective , des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise,et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de croissance des salariés : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Tale de taux de mortalité : table INSEE 2012-2016

4.2 Effectif moyen

Effectif moyen : 73 dont 5 cadres
68 non cadres

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	121 950	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM	335 182	KN	KO 1 416
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP	1 047 377	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	432 893	KT	KU 32 520
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	575 304	KW	KX 13 928
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	1 052 509	KZ	LA 141 585
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	322 527	LC	LD 4 370
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	3 765 796	LO	LP 193 821
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	2 288	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P	5 000	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	9 867	1U	1V 3 000
		TOTAL IV	LQ	17 155	LR	LS 3 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 904 902	ØH	ØJ 196 821

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 121 950	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME 336 598	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH 1 047 377	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 465 413	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 589 233	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP 50 789	MQ 1 143 306	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 326 898	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG 50 789	NH 3 908 828	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY 2 288	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 5 000	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 6 999	2F 5 867	2G
		TOTAL IV	I3	NJ 6 999	NK 13 155	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 57 789	ØL 4 043 934	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	145 433	PS	41 979	PT		PU	187 413
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 041 726	PW	3 826	PX		PY	1 045 553
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	399 971	QA	28 009	QB		QC	427 980
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	475 520	QE	30 138	QF		QG	505 658
	Matériel de transport	QH	562 388	QI	189 927	QJ	50 789	QK	701 526
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	210 496	QM	27 342	QN		QO	237 839
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 835 537	QV	321 223	QW	50 789	QX	3 105 971
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 835 537	ØP	321 223	ØQ	50 789	ØR	3 105 971

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	7 383	6P	12 820	6R	7 383	6S	12 820
	Sur comptes clients	6T	197 627	6U	45 988	6V	63 871	6W	179 744
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	205 010	TY	58 809	TZ	71 254	UA	192 565
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	205 010	UB	58 809	UC	71 254	UD	192 565
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE	58 809	UF	71 254		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 800	UR	1 000	US	800
	Autres immobilisations financières	UT	4 067	UV		UW	4 067
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	215 756				215 756
	Autres créances clients	UX	6 555 075		6 555 075		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 658		38 658		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 765		27 765		
	Charges constatées d'avance	VS	77 770		77 770		
	TOTAUX	VT	6 920 894	VU	6 700 270	VV	220 624
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 000				
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 999				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	755 652	312 641	443 011	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	68 277	68 277		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 813 503	3 813 503		
Personnel et comptes rattachés		8C	796 115	796 115		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	454 152	454 152		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	137 186	137 186		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	430 584	430 584		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	36 682	36 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	158 978	158 978		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	904 260	904 260		
TOTAUX		VY	7 555 393	VZ 7 112 382	443 011	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	344 755			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

BERTHAULT
Société par actions simplifiée au capital de 7 400 000 euros
Siège social : 9 - 13 avenue de Pont Cher
37200 TOURS
808 298 764 RCS TOURS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 928 083,69 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale 100 000,00 €
- A titre de dividende global à l'associée unique 200 000,00 €
- le solde, au compte « autres réserves » 1 628 083,69 €

1 928 083,69 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
31/12/2019	-	-
31/12/2020	-	100 000 €
31/12/2021	-	200 000 €

Certifié conforme
Le Président